

ALLUME-CIGARES

Page 1/10

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	2
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	2
3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	2
4. CONDITIONS GÉNÉRALES	2
4.1. DÉFINITION ET STRUCTURE DE L'APPAREIL	2
4.2. CONDITIONS D'UTILISATION	2
4.3. TENUE À L'USAGE DES PIÈCES PLASTIQUES	2
4.4. TENUE À LA CORROSION DES PIÈCES MÉTALLIQUES	2
5. CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES	3
6. CARACTÉRISTIQUES DE MONTAGE	3
6.1. MODE DE FIXATION	3
6.2. TROUS DE MONTAGE	3
6.3. EFFORT DE MONTAGE POUR FIXATION AVEC BAGUE	3
6.4. TENUE DE LA FIXATION	3
6.5. DÉMONTAGE	3
7. CONDITIONS DES ESSAIS	3
8. CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT	4
8.1. EFFORTS DE MANOEUVRE DU BOUCHON	4
8.2. DURÉE DE CHAUFFE	4
8.3. TEMPS D'UTILISATION	4
8.4. ENCLENCHEMENTS SUCCESSIFS	4
8.5. FONCTIONNEMENT DE L'ÉJECTEUR	4
8.6. TEMPÉRATURE DU BOUCHON	4
8.7. ENCLENCHEMENT AVEC CHARGE RADIALE	4
8.8. TENUE AUX EFFORTS	4
9. CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES	5
9.1. INTENSITÉ ABSORBÉE	5
9.2. TENUE AUX SURTENSIONS	5
9.3. SURCHAUFFE	5
9.4. RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE	5
9.5. PROTECTION THERMIQUE	5
9.6. CONNEXIONS	5
10. ENDURANCE	6
11. AUTRES ESSAIS	6
11.1. ROBUSTESSE MÉCANIQUE	6
11.2. ESSAI AUX VIBRATIONS	6
11.3. TENUE À LA CHALEUR, AU FROID ET À L'HUMIDITÉ	7
ANNEXE 1	8
ANNEXE 2	9
12. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	10
12.1. HISTORIQUE	10
12.2. DOCUMENTS CITÉS	10
12.3. EQUIVALENT À :	10
12.4. CONFORME À :	10
12.5. MOTS CLEFS	10

1.OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les spécifications auxquelles doivent satisfaire les allume-cigares fonctionnant sous une tension nominale de 12 Volts.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences du présent cahier des charges doit être indiquée sur les documents sous la forme suivante : ALLUME-CIGARES Norme B25 8310.

3.PRESCRIPTIONS GENERALES

Ces prescriptions sont celles du cahier des charges B20 0110 à l'exception du paragraphe ci-dessous qui est complété comme suit :

E - MARQUAGE

- Marque ou repère du fournisseur.
- Référence de l'appareil.
- Tension nominale (12 V).
- Date de fabrication.

De plus, en vue de leur recyclage, les pièces plastiques doivent satisfaire aux prescriptions de marquage des matières suivant norme B20 1315.

4.CONDITIONS GENERALES

4.1.DEFINITION ET STRUCTURE DE L'APPAREIL

L'allume-cigares est un appareil électrique à commande manuelle permettant d'allumer sans flamme une cigarette, un cigare ou une pipe au moyen d'un élément porté à une température suffisante.

Il est constitué par :

- une partie fixe : le corps,
- une partie mobile permettant l'allumage : le bouchon.

L'appareil est enclenché par enfoncement du bouchon dans le corps.

Le déclenchement est automatique lorsque l'élément chauffant a atteint la température suffisante pour l'utilisation.

L'appareil comporte un dispositif pare-cendres ainsi qu'un dispositif de protection thermique (défini par le fournisseur) provoquant la coupure de son alimentation électrique en cas de surchauffe prolongée. Il peut comporter une bague de fixation servant éventuellement à l'éclairage.

4.2.CONDITIONS D'UTILISATION

L'appareil est fixé dans l'habitacle et doit fonctionner pour des températures comprises entre - 30 °C et + 85 °C et des tensions comprises entre 11 et 15 Volts.

4.3.TENUE A L'USAGE DES PIECES PLASTIQUES

Les pièces en matières plastiques doivent satisfaire aux caractéristiques fonctionnelles définies par les fonctions 322/350 de la norme technique B62 0100.

4.4.TENUE A LA CORROSION DES PIECES METALLIQUES

Les caractéristiques demandées et en particulier les épaisseurs (toujours mesurées sur la face extérieure de l'appareil) sont fonction du type de revêtement appliqué soit :

A - Zingage électrolytique

Les caractéristiques sont celles concernant les pièces situées à "l'intérieur de l'habitacle" et de finition blanche (FB) spécifiées dans la norme B15 4101.

B - Nickel-Chrome (Ni-Cr et Cu-Ni-Cr)

Les caractéristiques sont celles fixées par la norme B15 4120 concernant le type de revêtement symbolisé par : Cr I -1 relatif aux pièces intérieures.

ALLUME-CIGARES	B25 8310	3/10
----------------	----------	------

C - Tout autre revêtement ayant été approuvé par les services techniques du Groupe et qui sera défini et testé dans tous les cas conformément aux prescriptions d'une norme PSA.

Nota : En général, les matières et protections non définies au plan fonctionnel des pièces sont laissées à l'initiative des fournisseurs mais doivent dans tous les cas avoir obtenu l'accord des services techniques du Groupe et être toujours précisées sur les plans fournisseurs. L'utilisation du cadmium est interdite.

Exigences :

Elles sont détaillées dans la norme propre au revêtement retenu (A ou B) et en particulier, après les essais suivant norme D17 1058 (zingage) et D23 1001 (Nickel-Chrome), l'allume-cigares ne doit présenter aucune trace de corrosion (oxydation blanche) sur les zones visibles. De plus, il doit toujours satisfaire aux exigences des § Efforts de manoeuvre du bouchon, § Durée de chauffe et § Tenue aux surtensions (après séchage et nettoyage).

5. CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

Les dimensions des allume-cigares doivent être telles que leur montage soit possible dans les trous définis à l'annexe 1. Les dimensions maximales du corps sont définies dans l'annexe 2.

6. CARACTERISTIQUES DE MONTAGE

6.1. MODE DE FIXATION

Deux modes de fixation sont admis :

- Fixation sans bague : par l'arrière au moyen d'un clip, d'un étrier, ... etc., ou par l'avant.
- Fixation avec bague : le montage doit pouvoir s'effectuer manuellement, exclusivement par l'avant. Le montage et le verrouillage sont effectués par un effort axial sur l'allume-cigares.

Les deux modes de fixation doivent pouvoir s'effectuer sans enlever le bouchon du corps.

6.2. TROUS DE MONTAGE

Les trous de montage sont définis en annexe 1.

- Fixation sans bague : version A.
- Fixation avec bague : version B.

6.3. EFFORT DE MONTAGE POUR FIXATION AVEC BAGUE

L'effort axial pour le montage et le verrouillage du corps de l'allume-cigares dans la bague ne doit pas être supérieur à 300 N.

6.4. TENUE DE LA FIXATION

L'allume-cigares, fixé sur un montage non déformable dans un trou conforme à l'annexe 1, est soumis à :

- a) un effort axial d'extraction du corps de $100 \text{ N} \pm 10 \text{ N}$,
 - b) un effort radial de $150 \text{ N} \pm 10 \text{ N}$ appliqué aussi près que possible de l'extrémité du bouton.
- Après chacun de ces essais, aucune détérioration de la fixation ne devra être constatée.

6.5. DEMONTAGE

Le démontage des allume-cigares doit pouvoir s'effectuer sans détérioration du support de fixation. Dans le cas d'une fixation par bague, le démontage doit être possible sans démontage du support de fixation.

7. CONDITIONS DES ESSAIS

Sauf spécification particulière, les essais des § Caractéristiques de fonctionnement, § Caractéristiques électriques et § Endurance, sont effectués à une température ambiante de $23 \text{ °C} \pm 5 \text{ °C}$ et sous une tension d'alimentation de $13,5 \text{ V} \pm 0,1 \text{ V}$.